



Une affaire de propreté

Notre service solide pour
les ménages privés

**ÉVITER
LES DÉCHETS**

**PRÉSERVER
LES RESSOURCES**

**PROTÉGER
L'ENVIRONNEMENT**

Que faire des déchets ?

Notre circonscription possède un système performant pour l'élimination des déchets. Toutefois, il ne fonctionne que si tout le monde participe et trie ses déchets de manière cohérente. Nous

faisons ici la distinction entre les déchets collectés et enlevés à votre domicile et les autres qui peuvent être amenés dans nos déchetteries et nos centres de recyclage.

Service d'enlèvement

De nombreux types de déchets sont collectés directement devant votre porte.



Poubelle pour les ordures ménagères

La poubelle noire est réservée aux ordures ménagères et vidée toutes les quatre semaines. Elle existe en 35, 60, 80, 120 et 240 litres. Chaque ménage de la circonscription de Freudenstadt est tenu d'utiliser une poubelle payante pour les déchets ménagers d'un volume suffisant (au moins 35 litres) ou de se joindre à un collectif de gestion des déchets.



Sac pour déchets ménagers

Pour les besoins complémentaires ponctuels. Disponible auprès de toutes les administrations communales et municipales contre une redevance.



Bac BioEnergie

Le bac BioEnergie marron est réservé aux déchets biologiques et vidé toutes les deux semaines. Il ne nécessite aucun frais supplémentaire. Veillez à n'y mettre ni plastique, ni verre, ni métal. Les sacs en plastique, les films et autres emballages compostables ne vont pas non plus dans le bac BioEnergie.



Poubelle à papier

La poubelle à papier a un couvercle bleu et est vidée toutes les quatre semaines. Elle est mise à disposition gratuitement.



Sac jaune

Le sac jaune permet de collecter les emballages légers. Les emballages ou parties d'emballage en verre ou en papier ne vont pas dans le sac jaune. Les sacs jaunes sont collectés toutes les quatre semaines par l'entreprise Remondis Süd GmbH, succursale de Freudenstadt (téléphone 0800 1223255).



Enlèvement des encombrants et du bois d'ameublement

Le ramassage a lieu deux fois par an. Il n'entraîne aucun frais supplémentaire. Les encombrants et le bois d'ameublement doivent être disposés séparément (au total max. 3 m³ par ménage).



Déchets de jardin

Les coupes d'arbres et d'arbustes sont collectées deux fois par an. Les déchets doivent être disposés en ballots.

Les ramassages commencent dès 6h30.

Pour connaître les dates de ramassage, veuillez consulter le calendrier des déchets, le calendrier en ligne ou l'application consacrée aux déchets.

Vous trouverez de plus amples informations sur le tri des déchets et leur élimination correcte dans notre **guide des déchets** ou sur Internet à l'adresse www.awb-fds.de. Pour plus d'informations sur les tarifs appliqués, veuillez consulter la liste des tarifs.

Service de dépôt

Vous pouvez également déposer vos déchets dans les déchetteries, les centres de recyclages ou les îlots de tri.



Déchetterie

Elle accepte tous les types de déchets, ainsi que les déchets de chantier, parfois moyennant une redevance.



Centre de recyclage

Il accepte gratuitement les matériaux recyclables, les déchets verts et de jardin, ainsi que les substances nocives et dangereuses.



Îlot de recyclage

Conteneurs de collecte pour le papier et le verre.



Collecte des substances nocives et dangereuses

Dépôt à la station mobile deux fois par an dans toutes les localités de la circonscription. Vous trouverez les dates et lieux de dépôt sur www.awb-fds.de.



Livraison des encombrants et du bois d'ameublement

Avec le bon pour encombrants, vous pouvez déposer jusqu'à 3 m³ d'encombrants et de bois d'ameublement gratuitement une fois par an dans les déchetteries. Ou sans bon pour encombrants, mais contre une redevance.

BIOMÜLL
kann mehr.

STOP AU PLASTIQUE DANS LES DÉCHETS BIOLOGIQUES.

LES SACS EN PLASTIQUE
COMPOSTABLES NE VONT
PAS NON PLUS DANS LA
POUBELLE BIO.



#WIRFUERBIO

wirfuerbio.de/awb-fds



Abfallwirtschaft
Landkreis Freudenstadt

BIO ENERGIE
FREUDENSTADT

Une initiative des sociétés allemandes de gestion des déchets.
Merci beaucoup de votre soutien.

Voilà comment bien trier vos déchets !

À l'heure du changement climatique et de la raréfaction des ressources, il est important de limiter les déchets autant que possible. Cependant, il est impossible de les éliminer complètement. Mais ces déchets sont loin d'être sans valeur. De nombreux

types de déchets issus des ménages permettent d'obtenir de bons matériaux recyclables. Cela permet très concrètement de limiter la consommation des ressources. C'est pourquoi il est si important de trier les déchets et de ne pas tout jeter dans les ordures ménagères.

Matières recyclables / recyclage



Déchets biologiques

Déchets alimentaires des ménages privés.
Pas de plastique, de verre ou de métal.



Papier

Journaux, magazines et papiers de toutes sortes, ainsi que les cartons et cartonnettes.



Verre

Emballages en verre, comme les bouteilles en verre non consignées, les bocaux de conserve, les flacons de parfum. Pas de verre à boire ou de vaisselle.



Emballages légers

Tous les types d'emballages, à l'exception du papier et du verre. Veuillez séparer les différents éléments d'emballage.



Ferraille

Appareils ou objets en métal.



Déchets électriques ou électroniques

Tout ce qui a un câble, une prise, une batterie ou des piles.



Déchets verts / de jardin

Tout ce qui pousse dans le jardin et doit être éliminé.



Bois d'ameublement

Bois provenant de la maison ou de l'intérieur, mais pas de déchets de construction ou de rénovation.



Bois usagé A1–A3

Essences de bois laissées à l'état naturel ou traitées avec des produits bio.

Déchets spéciaux



Déchets nocifs et dangereux

Déchets dangereux pour l'environnement, comme les peintures, les vernis, les solvants, les médicaments usagés, les batteries domestiques et automobiles, les substances basiques, les acides, les bombes aérosols.



Bois usagé A4

Bois contenant des substances dangereuses pour l'environnement (par ex. traitements protecteurs du bois) ou sur lequel de telles substances sont présentes.

Autres déchets



Encombrants

Les encombrants sont les déchets restants considérés comme volumineux parce qu'ils ne rentrent pas dans une poubelle pour ordures ménagères (60 litres), même après avoir été découpés autant que possible. Les matières recyclables ne font pas partie des déchets encombrants.



Ordures ménagères / autres déchets

Les déchets qui ne sont ni recyclables, ni spéciaux.

Notre service pour vous

Questions et conseils



Demander une poubelle

Veillez utiliser notre formulaire pour demander une poubelle d'ordures ménagères, le bac à déchets biologiques et la poubelle à papier. Vous pouvez les télécharger sur www.awb-fds.de. Vous pouvez aussi les trouver dans les mairies ou au point info du Landrat.



Les poubelles n'ont pas été vidées ?

Veillez le signaler via notre formulaire en ligne sur www.awb-fds.de



Les sacs jaunes n'ont pas été enlevés ?

L'entreprise Remondis Süd GmbH, partenaire contractuel du système double, est responsable de l'enlèvement et de la distribution des sacs jaunes. Téléphone : **0800 1223255**

Pour toute autre question, écrivez-nous
service@awb-fds.de

Vous pouvez nous joindre au téléphone :

Du lundi au vendredi :

8h00–12h00

14h00–16h00

Jeudi :

8h00–12h00

14h00–17h30

Téléphone : 0800 9638527

Vendredi :

08h00–12h30